



## Liège aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles

*Table du Conseil Privé des princes-évêques  
de Liège.*

*Œuvre de J.-P. Heuvelman, datant du milieu du 18<sup>e</sup> siècle.*

*H.: 0,776. L.: 2,08. I.: 1,255.*

*Liège, Musée d'Ansembourg.*

© C.R.C.H. Louvain.

## Luik in de 17<sup>e</sup> en 18<sup>e</sup> eeuw

89

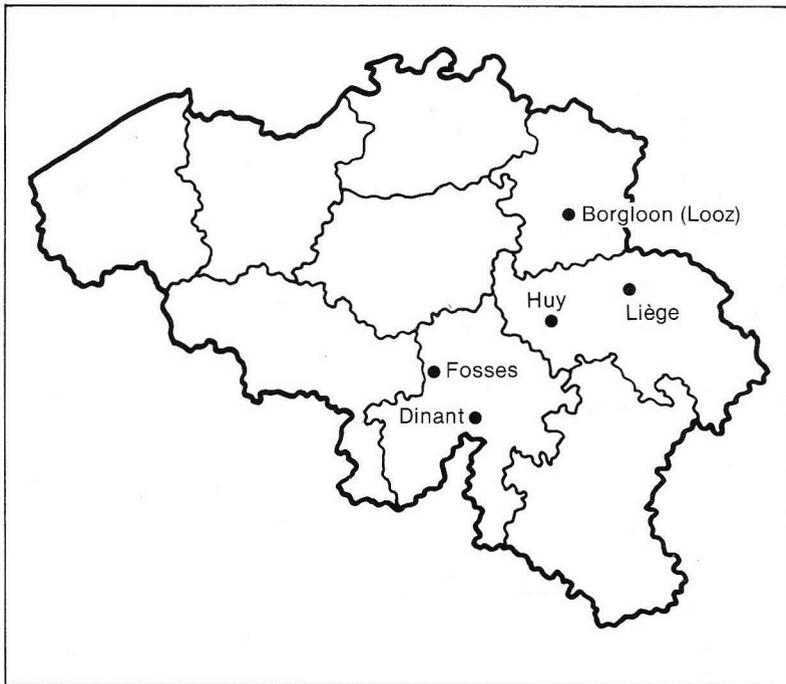
*Tafel van de geheime Raad van de prins-bisschoppen  
van Luik.*

*Werk van J.-P. Heuvelman, uit het midden van de 18<sup>e</sup> eeuw.*

*Hoogte: 0,776; lengte: 2,08; breedte: 1,255.*

*Musée d'Ansembourg, Liège.*

© C.R.C.H. Louvain.



Cette illustration vous est offerte  
par les firmes dont les produits  
portent le timbre

**Artis-Historia.**

Reproduction et vente interdites.

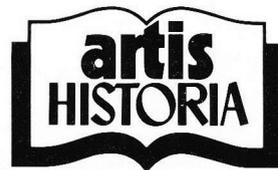
S.V. **Artis-Historia**, S.C.  
Rue Général Gratry, 19  
1040 Bruxelles

offset lichtert

Deze illustratie wordt u aangeboden  
door de firma's wier produkten het  
**Artis-Historia** zegel  
dragen.

Nadruk en verkoop verboden.

S.V. **Artis-Historia**, S.C.  
Generaal Gratrystraat, 19  
1040 Brussel



## Liège aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles

89

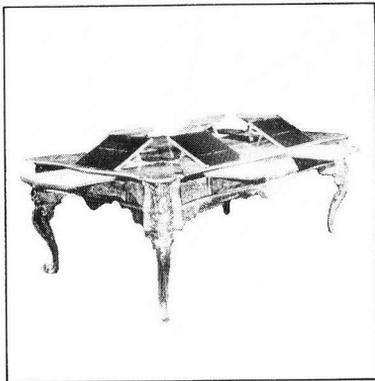


Table à bâti de chêne et bois de marqueterie.

Pieds chargés de rocaille, sculptés aux ciseaux de bois.

La ceinture du meuble renferme des tiroirs.

Sur le couvercle: six lutrins, pour les conseillers privés du prince.

Ce meuble a été réalisé par un ébéniste bruxellois, J.-P. Heuvelman, qui travaillait à Liège vers 1755.

### La politique intérieure

La constitution prévoit pour le prince-évêque un pouvoir moins absolu que pour les souverains des Etats voisins.

Les tentatives de renforcement du pouvoir princier provoquent des soulèvements populaires.

L'originalité des institutions liégeoises apparaît dans le caractère électif du choix du prince-évêque et dans les limites apportées à son pouvoir. Le souverain gouverne assisté de deux assemblées: le Conseil privé chargé des affaires générales; le Conseil ordinaire compétent en matière judiciaire. Le pouvoir législatif est partagé entre le prince, le chapitre cathédral de Saint-Lambert, la noblesse et les représentants des vingt-trois bonnes villes.

Le Tribunal des XXII, composé de quatorze bourgeois, quatre chanoines et quatre nobles, est chargé de protéger les citoyens contre les abus de pouvoir du prince et de ses officiers.

Durant le 17<sup>e</sup> siècle, les princes de Bavière tendent à l'absolutisme. Ils abrogent certaines *paix* conquises par les corporations à la fin du moyen âge. Il en résulte de violentes luttes dans la cité, opposant Chiroux, partisans de l'évêque Ferdinand de Bavière (1613-1650), et Grignoux, membres des métiers. Le chef de ces derniers, le bourgmestre de Liège, Sébastien Laruelle, est assassiné en 1637. L'agitation ne cessera qu'en 1684, année où Maximilien de Bavière (1650-1688) l'emporte et impose son règlement aux métiers: les privilèges des anciennes corporations sont supprimés; les conseils seront formés par les chanoines, les nobles et les grands bourgeois.

Le début du 18<sup>e</sup> siècle est une période de paix. Cependant, la petite noblesse, le bas clergé, les métiers et les paysans demeurent exclus du gouvernement. Le mécontentement persiste.

Les idées françaises — un gouvernement démocratique — circulent sous le règne de Velbrück (1772-1784). Son successeur, Hoensbroeck (1784-1792), est trop autoritaire. Il rassemble contre lui toutes les oppositions: du peuple, de la noblesse, de la bourgeoisie. La révolution éclate en 1789 et force le prince à l'exil; les conseils abolissent le règlement de 1684 et accordent le droit de vote à tous les habitants.

J. Verstraeten

## Liège aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles

89

### L'insertion liégeoise: indépendance et neutralité

Voisine de grandes puissances, Liège garde une vocation de neutralité, cependant plus illusoire que réelle.

Neutralité parfois violée par les Liégeois eux-mêmes. Parfois, aussi, perméable: le prince tolère le passage de troupes armées sur son territoire.

Géographiquement, la principauté de Liège est constituée d'enclaves et d'excroissances qui donnent à la carte représentant son territoire l'aspect d'un puzzle.

Sa situation à l'intérieur des Pays-Bas ne la prédispose pas à la neutralité. Celle-ci est pourtant proclamée par les Liégeois à plusieurs reprises: en 1650 et en 1654. Elle est aussi reconnue officiellement par la France, les Provinces-Unies et l'Espagne.

En choisissant les princes de Bavière comme chefs de l'Etat liégeois, le chapitre de Saint-Lambert introduit dans le pays des intérêts étrangers. Lors des luttes entre Chiroux et Grignoux, le prince-évêque fera appel aux Habsbourg tandis que le parti populaire se tournera vers la France.

L'intervention des autres pays n'est pas toujours sollicitée.

Toutefois elle est parfois autorisée; la neutralité devient alors perméable. Ainsi en 1635, les Liégeois autorisent les troupes françaises, en guerre contre l'Espagne, à faire leur jonction avec les Hollandais. Ces passages d'armées entraînent souvent des pillages et des réquisitions.

Les Liégeois ne s'allient pas toujours aux mêmes puissances. Lors des guerres de Louis XIV, Maximilien de Bavière (1650-1688) signe avec le roi de France un traité d'assistance offensive et défensive.

Par contre, son successeur, Jean-Louis d'Elderden (1688-1694), adhère à la Ligue d'Augsbourg qui fédère une partie de l'Europe contre la France. Pendant les guerres de Succession d'Espagne, Joseph-Clément de Bavière (1694-1723) restaure l'alliance avec la France.

La principauté conserve son indépendance jusqu'à son annexion par la France, en 1794. Elle ne sera alors amputée que du duché de Bouillon.

*J. Verstraeten*

### A lire:

J. Lejeune,  
**La principauté de Liège**,  
Liège, 1949.

J. Stiennon,  
**Les Liégeois et leurs crestes**,  
dans **Histoire de la Wallonie**,  
Toulouse, 1973, pp. 275-311.

### La Résidence du prince-évêque en 1738.

*Eau forte colorisée de Georg Bergmüller. (Liège, Collections artistiques).*

*La vue est présentée inversée. Pour valoriser le palais, le graveur a délibérément marginalisé la cathédrale Saint-Lambert.*

